

LA CELEBRATION DU MARIAGE A L'EGLISE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

NOTRE JOIE DE VOUS ACCUEILLIR

Vous vous aimez, vous avez décidé de vous marier à l'église ou vous y pensez.

Votre mariage est un moment important de votre vie
et vous voulez vraiment vous y préparer, ...

Notre Unité Pastorale est très heureuse de cette nouvelle.

Ce petit guide pratique peut vous aider.

L'Unité Pastorale de Courcelles

compte sept paroisses : Souvret (Saint Barthélemy), Trazegnies (Saint Martin), Gouy (Saint Martin), Courcelles-Petit (Saint Lambert), Courcelles-Forrière (Saint Luc), Courcelles-Sarty (Saint François d'Assise) et Courcelles-Motte (Notre-Dame du Rosaire).

Le Centre Pastoral est à la rue G. de Gaulle, 126,

ouvert de lundi au vendredi de 9h à 11h30 (sauf le week-end et jours fériés).

Téléphone. 071 / 45 08 59.

Notre site : www.courcellesunipas.be

Votre inscription pour vous marier

✠ Quand dois-je faire la demande de mariage ?

Dès que vous décidez d'une date, prenez contact avec le Centre Pastoral par téléphone.

✠ L'extrait de baptême ?

Oui, le secrétariat au Centre Pastoral se charge d'obtenir votre extrait de baptême. Il est important que vous puissiez lui procurer les renseignements précis sur votre baptême et la paroisse où vos parents habitaient au moment de votre naissance.

✠ Heure de la célébration :

Le mariage est célébré environ au moins 30 minutes après l'heure prévue pour le mariage civil et ce, selon la distance entre l'église et la commune. Nous suggérons de ne pas trainer entre le mariage civil et le mariage religieux.

UNE CELEBRATION A L'EGLISE

Vous avez donc le projet de célébrer votre mariage dans l'une de ces paroisses.

Soyez-y les bienvenus !

Une célébration à l'église est un moment tout particulier.

Une **église** est un édifice religieux dont le rôle principal est de faciliter le rassemblement d'une communauté chrétienne. Ce lieu est propice au recueillement, à la prière. Si on n'est pas croyant, on peut néanmoins y trouver un peu de paix, on peut aussi apprécier ce lieu pour son architecture ou ses qualités artistiques.

Si on est croyant, ce lieu est privilégié pour nourrir un dialogue avec Dieu.

En vous mariant à l'église, vous prenez la décision importante de confier votre amour à Dieu pour qu'il le bénisse et le protège.

Une célébration à l'église n'est donc pas un moment qui se prépare comme une fête quelconque. Il y a quelques détails à prendre en compte pour que ce soit une fête pleinement réussie. Les contacts avec le prêtre ou avec l'équipe de préparation au mariage vous aideront à entrer dans la démarche. Vous pourrez ainsi, si vous le souhaitez, faire le choix des textes bibliques et de certaines prières ou formule d'engagement pour qu'ils rejoignent au mieux votre vécu.

✝ Au niveau musical

Au niveau musical, les organistes (les musiciens) - font partie du personnel employé par les différentes Fabriques d'église. Ce sont eux qui ont officiellement la mission d'animer musicalement la célébration. Par son expérience musicale, l'organiste donne du corps à la célébration et contribue à en faire un très beau moment.

L'utilisation de musiques sur disque (CD ou USB) est soumise à quelques règles que nous vous demandons de respecter et avec accord du célébrant et de l'organiste :

Le mariage à l'église est construit sur une liturgie dont vous trouverez le plan dans le fichier « Préparation de notre mariage religieux » ou votre revue. Il y a des rites particuliers et chaque partie de la célébration a un sens.

1. Les frais

Au niveau des frais, il vous est demandé la somme de **230 euros** à virer sur le compte de la paroisse AVANT la célébration et qui sera ensuite répartie comme suit : l'Unité Pastorale, l'Evêché, la région pastorale, la Fabrique d'église (la part communale), le prêtre, le sacristain, l'organiste (sollicité ou non) . La contribution pastorale lors des célébrations de mariage est une manière pour les chrétiens de contribuer à la vie de leur Eglise. Aussi, une collecte organisée pendant la célébration servira directement aux œuvres de la paroisse. Il n'est pas possible d'organiser une collecte pour une intention particulière.

2. La décoration florale :

Nous proposons à vos familles d'apporter, si possible, des fleurs, de préférence la veille du mariage. Et prenez contact avec le sacristain de votre paroisse de mariage.

3. Les lecteurs, photographes – GSM

Proposez-nous aussi des lectrices et lecteurs pour que cette célébration soit l'affaire de tous les participants. Veillez à ce que les photographes restent plus discrets, demandez-leur de ne pas occuper le podium, de veiller à ce que la prière et l'écoute de la parole soient les premiers. Demander aux participants d'éteindre leur GSM avant le début de la célébration. Est-il judicieux que vos photos puissent être publiées sur FB avant la fin de la célébration ?

INFOS PRATIQUES

Voici les contacts des organistes :

Kathy NOSTER : 0472/ 26 13 41, Mail : nosterkij@gmail.com
Jean-Vincent D'AGOSTINO : 0475/ 31 30 17, Mail : jvdagostino@skynet.be
Benoit LACOUR : 0497/ 39 30 52, Mail : benoitlac@hotmail.com

Autres organistes en dépannage :

1. Amanda GENTILE : 0498/81 31 48, Mail : amandagentile@ymail.com
2. Béatrice LEBEAU : 0499/22 01 49, Mail : beatrice.lebeau@hotmail.com
3. Victor MANIANG : 0486/ 25 78 92, Mail : mwahavictor@yahoo.fr

PRETRES

Abbé Thaddée Kumakinga

(Responsable des Unités Pastorales Fontaine-Anderlues et Courcelles),
Rue du 28 juin, 140 à Courcelles
Tél. : 0489 77 23 45, email : thadeeking@yahoo.fr

Abbé Tony Antoine-Roger

rue Joseph Wauters, 69 à 6150 Anderlues
Tél. : 0466 30 82 61, email : tonyamba3@gmail.com

Abbé Antoine FUNGADISO

Rue de la Source 1 à 6182 Souvret
Tel. : 0484 92 86 46, email : antoinefu@yahoo.fr

Abbé Danny-Pierre HILLEWAERT

Rue Léandre Vilain, 17 à 6183 Trazegnies
Tel. : 0499 83 11 81, email : danny-pierre@serviteursdelamour.org